



## Communiqué de presse

### Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels se repositionne sur les produits de placements 100 % responsables

Brest, le 10 juillet 2019 – Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, filiale du groupe Arkéa dédiée au financement des entreprises, des institutionnels et des professionnels de l’immobilier, recentre son offre de produits de placement autour de l’investissement responsable, en créant les dépôts à terme RSE<sup>1</sup> et en réduisant de 250 à 10 sa gamme d’OPCVM<sup>2</sup> pour ne proposer que des fonds répondant aux critères ESG<sup>3</sup>.

Nouvelle étape dans l’engagement RSE d’Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels : une offre de produits de placement qui évolue pour répondre aux mutations liées aux transitions sociétale et environnementale, articulée autour de dépôts à terme RSE et de fonds commun de placement ESG.

Ce nouveau positionnement s’inscrit pleinement dans la démarche responsable du groupe Arkéa qui vise à accompagner les acteurs des territoires dans leur développement, tout en prenant en compte les enjeux sociétaux et environnementaux du monde d’aujourd’hui.

Concrètement, le nouveau dispositif mis en place par Arkéa Banque E&I se présente ainsi :

- **Lancement de dépôt à terme RSE (DAT RSE)** : ce placement sécurisé, disponible pour des montants de 150 000 € à 50 M€ sur une durée entre 4 et 5 ans, est rémunéré à taux fixe avec un rendement progressif. La nouveauté : une partie de la rémunération des DAT permet de financer des projets RSE, à travers une enveloppe bonifiée. Pour compléter le dispositif, les souscripteurs recevront tous les ans un rapport sur les projets RSE financés grâce à leur engagement.  
En un mois, près de 100 M€ ont été collectés auprès d’entreprises et d’institutionnels, parmi lesquels la Caisse de Retraite du Personnel Navigant (CRPN) et Mutavie, filiale assurance-vie du groupe d’assurance mutualiste Macif.
- **Réduction drastique de la sélection des fonds communs de placement (FCP)** pour limiter les recommandations à 10 fonds respectant les critères ESG, dont une majorité de fonds labellisés ISR<sup>4</sup>. Les fonds sélectionnés, en architecture ouverte, vont du plus défensif au plus dynamique, et couvrent les différentes classes d’actifs (monétaires, obligations, actions) mais aussi des thématiques fortes. Ils font partie des meilleurs fonds dans leurs catégories respectives.

Cette stratégie sera prochainement complétée par la formalisation du volet « crédits ». En quelques mois, Arkéa Banque E&I a alloué près de 330 M€ à travers 140 dossiers au titre de financements RSE.

Sabine Castellan-Poquet, directrice des investissements du groupe Macif : « *Nous sommes convaincus de l'intérêt de donner du sens à l'épargne de nos sociétaires. La finance responsable joue un rôle majeur en faveur de la transition énergétique. Nous avons souscrit aux DAT RSE, proposés par Arkéa Banque E&I, car cette démarche s'inscrit dans nos principes d'investissement responsable et de gouvernance en permettant à nos adhérents d'agir en faveur du climat et de la planète.* »

Jean-Michel Royo, Directeur général adjoint et membre du directoire d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels déclare : « *En faisant le choix ambitieux de ne proposer que des produits de placement RSE, nous souhaitons répondre aux exigences de nos clients tout en partageant nos convictions en matière d'investissement utile et responsable.* »

#### **A propos d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels**

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est la filiale du groupe Arkéa dédiée aux marchés des entreprises (PME & ETI), des acteurs publics et institutionnels locaux et des promoteurs immobiliers. Arkéa Banque E&I accompagne 10 000 acteurs économiques partout en France à travers ses 20 implantations. La banque propose à ses clients une offre complète (financements, traitement des flux, moyens de paiement, épargne, assurances, opérations de salle des marchés, opcvm, etc.). Plus d'informations sur [www.arkea-banque-ei.com](http://www.arkea-banque-ei.com)

<sup>1</sup> RSE : Responsabilité Sociale d'Entreprise

<sup>2</sup> OPCVM : Organisme de Placements Collectif en Valeurs Mobilières

<sup>3</sup> ESG : Environnement, Social et Gouvernance

<sup>4</sup> ISR : Investissement Socialement Responsable